



## COMMUNIQUE DE MONSIEUR LE MAIRE

Madame, Monsieur, Chères Vayraises, Chers Vayrais,

Comme vous le savez, des évènements récents ont durement impacté notre commune et je souhaitais par ce communiqué, vous apporter de plus amples informations.

### **INONDATIONS DU 18 JUIN**

Dans la nuit du 18 Juin dernier, des pluies diluviennes et le débordement du Gestas ont provoqué de fortes inondations dans la commune et notamment dans le centre bourg, le niveau d'eau atteignant parfois 60 à 80 cm, y compris dans le parc de la Mairie. Dès l'alerte donnée, le Maire-Adjoint d'astreinte, la police municipale et les sapeurs-pompiers se sont rendus sur place afin de sécuriser les lieux et de prendre contact avec les personnes sinistrées. Quelques minutes plus tard j'étais moi-même informé de l'importance des dégâts et me rendais immédiatement sur place.

Le Maire-Adjoint d'astreinte s'est vu refuser par les services de secours l'approche des habitations compte tenu de la dangerosité à cet endroit. Toutefois, il a poursuivi sa mission en liaison permanente avec les services et moi-même afin de pallier au mieux à ce qui pouvait être fait dans l'urgence.

De gros dégâts ont été constatés dans un certain nombre d'habitations d'une partie de l'Avenue de Libourne, au rez-de-chaussée de la Mairie qui a entièrement été inondé et a plongé sous l'eau les serveurs et les matériels informatiques ainsi qu'une partie des archives municipales, du mobilier et divers équipements des bureaux.

Les réseaux internet et téléphonique de la Mairie ont été également hors service, le courant coupé nous empêchant de communiquer comme nous l'aurions souhaité.

- Dès que la situation fût rétablie, nous avons invité les personnes sinistrées à se faire connaître auprès de la Municipalité afin de recenser les besoins de relogement ou les aides diverses. Dans ce contexte, une famille est en cours de relogement dans un bâtiment municipal.
- Tous les organismes et notamment ceux de l'assainissement, de l'électricité et du gaz ont été appelés par nos soins et mobilisés pour intervenir au plus vite sur les réseaux de la commune.
- Nos agents municipaux bien que peu nombreux ont travaillé sans relâche et d'arrache-pied pour essayer, en appui de la police municipale, de rétablir un semblant de circulation et un minimum de service à la population.

Je tiens ici à les remercier très chaleureusement pour leur mobilisation et leur dévouement sans oublier bien évidemment l'élus Maire-Adjoint d'astreinte et les autres collègues du Conseil Municipal qui nous ont spontanément proposé leur aide.

Je salue aussi l'engagement de nos bénévoles qui se sont portés volontaires pour aider du mieux possible les familles sinistrées, les services et les élus municipaux ne pouvant être partout, compte tenu de la situation exceptionnelle des inondations.

- Nous avons sollicité les services du SMICVAL du Libournais Haute Gironde afin que des bennes soient mises à disposition à proximité des habitations pour commencer les travaux de nettoyage, bennes actuellement installées sur le terrain jouxtant la halle SNCF depuis le mardi 22 Juin dernier.
- Par ailleurs, l'entreprise en charge du curage des fossés qui avait déjà commencé son travail depuis plusieurs semaines, a été invitée à cesser toute autre activité et à traiter prioritairement l'ensemble des fossés de la commune, bien que je le rappelle une nouvelle fois, ce phénomène par son importance restant très exceptionnel car de mémoire de Vayrais, une telle hauteur d'eau dans les rues n'avait jamais été constatée.
- D'autre part, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été adressée à la Préfecture de la Gironde dans les 48 heures. Les personnes sinistrées ont d'ailleurs été invitées à se faire connaître en Mairie et à fournir une déclaration manuscrite et des photographies des dommages constatés, pour appuyer leurs dossiers.
- Enfin, les bureaux situés au rez-de-chaussée de la Mairie étant pour l'instant inutilisables, en accord avec Monsieur le Président de la CALI, les services du CCAS et des aides à domicile vont être transférés à compter du lundi 5 Juillet 2021 et jusqu'à nouvel ordre, au sein du bâtiment communautaire situé 33 Avenue de la Gare. Je rappelle que cet immeuble est équipé d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite.

**FERMETURE DE LA BOUCHERIE - EPICERIE DARO SITUÉE AU CENTRE BOURG DE NOTRE COMMUNE PLACE DU GESTAS**

Le 27 Mai dernier en fin de journée, la Gendarmerie nous a informés d'un risque d'effondrement du bâtiment. Immédiatement, je me suis rendu sur place accompagné des Adjointes concernés et des policiers municipaux où nous avons retrouvé les sapeurs-pompiers et un équipage de gendarmerie. Afin de sécuriser les lieux, un dispositif a été mis en œuvre aux abords du bâtiment par nos services.

Après une inspection minutieuse de l'immeuble par un cadre spécialiste des sapeurs-pompiers, il a été considéré que l'état de ce bâtiment constituait un danger pour les occupants et le voisinage.

En conséquence, j'ai décidé de prendre un arrêté municipal de péril imminent qui a été notifié au propriétaire de cet immeuble.

De plus, afin de permettre à l'un des associés de ne pas se retrouver sans travail, en accord avec lui, j'ai pris la décision de le recruter comme agent technique temporaire.

Cette fermeture a particulièrement impacté les personnes à faible mobilité mais aussi la clientèle habituelle. Il a donc été proposé aux personnes ayant besoin de courses de leur mettre à disposition un service municipal à domicile, tel qu'il existait déjà dans le cadre de la situation sanitaire.

Je reçois dans quelques jours le propriétaire de l'immeuble pour m'entretenir avec lui sur le devenir de ce bâtiment et sa volonté ou non de le remettre en état.

L'urgence de ces événements hors du commun, ne m'a pas permis de communiquer plus tôt ces informations mais soyez assurés que les services, les élus et moi-même, restons à votre disposition pour toute interrogation ou demande spécifique qui pourrait y être liée.

Avec mes meilleurs et bien dévoués sentiments à toutes et à tous.



Le Maire,

Jacques LEGRAND  
1<sup>er</sup> Vice-Président de la CALI –  
Communauté d'Agglomération du Libournais